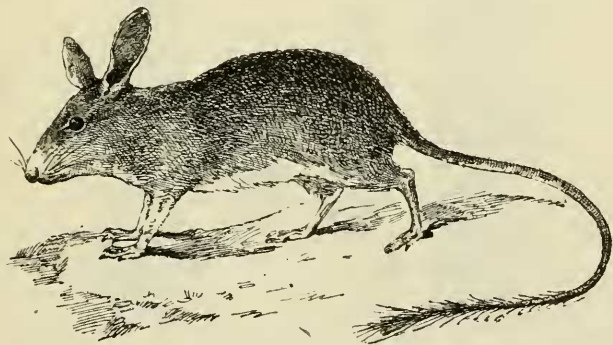


COMMUNICATIONS.

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE MURIDÉ
PROVENANT DE MADAGASCAR,

PAR MM. A. MILNE EDWARDS ET GUILLAUME GRANDIER.

M. E. Bastard a découvert au sud du Mangoky, entre Midongy et Thosy, un petit Rongeur ⁽¹⁾ inconnu des naturalistes et distinct spécifiquement et génériquement de tous ceux qui ont été signalés à Madagascar; nous lui donnerons le nom de *Macrotarsonys Bastardi*, afin de rappeler à la fois ses caractères extérieurs les plus remarquables et le nom du voyageur à qui nous devons cette intéressante espèce. L'animal, par la forme générale de son corps, ressemble à certains *Hesperomys*. La tête et le corps sont revêtus en dessus de poils assez longs, très doux, de couleur ardoise à leur base, d'un brun jaunâtre à leur extrémité; cette dernière teinte étant seule apparente quand les poils sont couchés les uns sur les autres. Ce

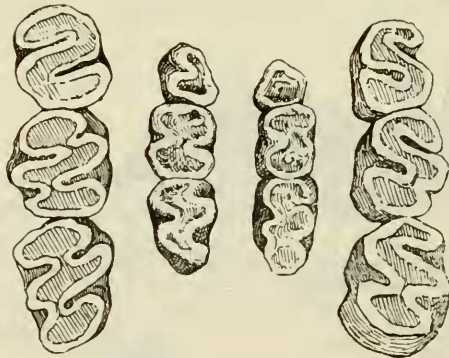


Macrotarsonys Bastardi (réduit de 4/5).

pelage est assez semblable à celui du *Gerbillus validus* (Boc.), habitant l'Angola et le Congo. Le menton, les joues, la gorge, la poitrine, la face interne des membres sont d'un blanc pur, ainsi que les mains et les pieds. Les moustaches sont longues, les inférieures plus petites, de couleur

(1) D'après les renseignements fournis par M. Bastard, ce Rongeur a été pris le 3 octobre 1857, près d'un village nommé Ravori et situé à l'est de la rivière Thosy et à trois jours au sud du haut Mangoky. Le pays, dénué d'arbres, est parfois très rocheux. C'est dans un de ces amas de roches que l'animal avait sa logette.

blanche, les supérieures brunes. Le museau est très légèrement velu. Les yeux sont grands. Les oreilles, très développées sont membraneuses, glabres, de couleur brunâtre, arrondies à leur extrémité, et beaucoup plus hautes que chez la plupart des Muridés; en arrière du trou auditif, la conque porte un lobe arrondi très marqué. Les pattes antérieures sont petites, leurs ongles sont courts, le pouce est atrophié, les deux doigts médians sont égaux et dépassent légèrement les doigts latéraux. Le pied est remarquable par l'allongement de la portion tarsienne, indiquant que cet animal doit sauter avec une grande agilité. L'extrémité inférieure de la jambe est sèche et pourvue de poils très courts, de telle sorte que le talon est très apparent et se détache nettement. Le pouce est inséré beaucoup plus haut que les autres doigts; il se termine à peu près à la hauteur de l'articulation du 2^e doigt. Le 3^e doigt est à peine plus long que les 2^e et 4^e, qui sont égaux; le 5^e est petit et son extrémité atteint l'articulation de la 3^e phalange du doigt voisin. La queue est remarquablement longue, grêle et sèche; dans la majeure partie de son étendue, elle est écailleuse comme celle des Rats, mais, vers son extrémité, elle est garnie de quelques poils bruns, formant au bout une sorte de petit pinceau.



1, 2. Molaires d'*Hypogeomys*. — 3, 4. Molaires de *Macrotaromys*.

Les incisives sont fines, lisses et de couleur orangée; les molaires ne sont pas tuberculeuses (fig. 3 et 4); elles sont entourées, comme celles des *Hypogeomys* (fig. 1 et 2), d'un cordon d'émail onduleux, beaucoup moins contourné que chez les *Brachytaromys* et les *Nesomys*.

Les dimensions des oreilles, la conformation des pattes postérieures et de la queue séparent nettement le *Macrotaromys* des *Brachyuromys*, *Brachytaromys*, *Nesomys* et *Hallomys* de Madagascar; les pattes de l'*Hypogeomys* sont beaucoup plus fortes, et la queue est grosse et moins longue.

La brièveté de la portion tarsienne du pied, le revêtement pileux de la

queue et la forme des dents distinguent facilement l'*Eliurus* de notre nouveau Rongeur.

L'unique exemplaire trouvé est un mâle présentant les dimensions suivantes :

Longueur.	}	de la tête et du corps.....	90 millim.
		de la queue jusqu'à l'extrémité des poils ter-	
		minaux.....	120
		de l'oreille.....	19
		du pied sans les griffes.....	23
Largeur maximum du tarse.....			4

UX AMBLYDERUS [COL. HÉTÉROMÈRES] NOUVEAU D'ABYSSINIE,

PAR M. MAURICE PIC.

Amblyderus maculipennis n. sp.

Allongé, testacé rougeâtre, peu brillant (avec les palpes, antennes et pattes plus pâles), les yeux noirs, ainsi qu'une tache médiane et externe située sur le milieu des élytres; corps à pubescence double blanche, assez longue et un peu couchée, plus courte sur l'avant-corps, parsemée de quelques poils plus longs dressés. Tête large, tronquée en arrière, un peu entaillée-sillonnée sur le milieu de sa base avec les angles postérieurs arrondis; yeux noirs, petits. Antennes peu longues, assez grêles, peu sensiblement épaissies à l'extrémité avec l'article terminal un peu plus long que le précédent, en pointe émoussée au sommet. Prothorax à peu près de la largeur de la tête, plus long que large, peu dilaté en avant (marqué sur cette partie de quatre dents émoussées, saillantes, flanquées de plus petites), atténué obliquement en arrière, rebordé sur la base; ponctuation forte et rapprochée sur les côtés et en avant, espacée sur le disque en arrière. Écusson peu marqué, triangulaire. Élytres allongés, subovales, pas très larges aux épaules, celles-ci étant arrondies, à peine élargis sur le milieu, puis bien atténués en arrière avec une ponctuation forte, écartée et une sorte de dépression postérieure suturale allongée; une grosse tache noirâtre externe et à peu près carrée au milieu de chaque élytre, mais éloignée de la suture. Dessous du corps de la couleur du dessus. Pattes relativement grêles, pâles. Longueur 2 millim. 5. Abyssinie (Raffray, in Muséum de Paris). A placer près de *A. spiniger*, Mots. de Ceylan; mais celui-ci possède six dents (au lieu de quatre) saillantes au prothorax et ne semble pas présenter de dépression suturale.